

PERFORMANCE EMPLOI

**FORMER
AUX COMPÉTENCES
QU'IL ME FAUT !**

PARCOURS
D'ACQUISITION
DE COMPÉTENCES EN
ENTREPRISES (PACE)
**DÉDIÉ AUX MÉTIERS
EN TENSION**



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



L'Europe s'invente chez nous

Face aux fortes tensions sur le marché du travail dans les secteurs habituellement en difficulté de recrutement, la Région adapte son action au contexte en proposant un ambitieux **Plan Emploi Compétences** pour apporter des réponses de proximité aux entreprises et aux demandeurs d'emploi.

Dans ce cadre, il est proposé un **PACE spécifique aux métiers identifiés en tension ouvert AUX DEMANDEURS D'EMPLOI DE PLUS DE 29 ANS DE LONGUE DURÉE.**



C'est quoi ?

Permettre à des demandeurs d'emploi de longue durée (12 mois et plus) de bénéficier d'une période d'immersion de 2 à 4 mois au sein de mon entreprise. Période dédiée à :

- ▶ la découverte d'un métier en étant en situation de travail
- ▶ la consolidation d'un projet professionnel
- ▶ l'acquisition de compétences et d'une expérience professionnelle significative.



Suis-je concerné ?

Oui, si mon entreprise est **implantée dans le Grand Est et recherche des compétences dans les métiers suivants** :

- ▶ Agent polyvalent de restauration et cuisinier
- ▶ Serveur
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Aide à domicile
- ▶ Technicien de maintenance industrielle
- ▶ Conducteur de ligne de production automatisée
- ▶ Couvreur/charpentier/plombier-chauffagiste
- ▶ Conducteur de voyageur/conducteur de marchandises
- ▶ Technicien en maintenance de matériel agricole, construction, manutention
- ▶ Ouvrier agricole
- ▶ Développeur d'applications informatiques
- ▶ Boucher/charcutier
- ▶ Ouvrier de sylviculture



Bon à savoir

Si vous accueillez une **personne en situation de handicap**, vous pouvez vous faire accompagner par l'Agefiph et ses partenaires. Pour plus d'informations, consultez le **site de l'Agefiph** ou contactez votre délégation régionale :

▶ grand-est@agefiph.asso.fr



Comment ça se passe ?

Mise en œuvre

Elle est confiée à un prestataire, qui aura pour missions de :

- ▶ me mettre en relation avec le stagiaire,
- ▶ élaborer son parcours de formation avant son entrée dans mon entreprise, en fonction du poste que je lui propose et des compétences qu'il détient,
- ▶ suivre et accompagner le stagiaire au sein de mon entreprise,
- ▶ formaliser les compétences qu'il aura acquises afin de les valoriser sur le marché du travail,
- ▶ présenter un bilan de fin de parcours,
- ▶ proposer des alternatives en cas de non embauche.

Financement

L'objectif est de ne laisser « **aucun reste à ma charge** »

- ▶ en tant qu'entreprise accueillante, je bénéficierai **d'une aide au tutorat**, graduée en fonction du niveau du stagiaire : 350€ par mois pour celui ayant un niveau infra Bac et 230€ par mois pour celui ayant un niveau bac ou supérieur,
- ▶ une aide mensuelle versée au stagiaire jusqu'à 1 000 € déduction faite de l'AREF,
- ▶ le financement de l'accompagnement du stagiaire payé à un organisme prestataire pour la mise en œuvre du dispositif pour un montant maximal de 2 265 €.



Plus d'informations et inscriptions

▶ pace-grandest.fr

Pour les métiers des secteurs Agriculture / Forêt / Paysage / Viticulture / Forêt :

▶ grandest-chambre-agriculture.fr



Quels sont mes avantages ?

- ▶ Une réponse aux besoins en compétences de mon entreprise
- ▶ La mise en relation avec les profils que je recherche,
- ▶ Une aide mensuelle au tutorat
- ▶ un accompagnement du jeune par des professionnels de la formation.



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous